



Services techniques

itopf.org



PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ
DES INTERVENTIONS DE LUTTE
CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

COLLABORATION • INTÉGRITÉ • OBJECTIVITÉ • RESPECT • DILIGENCE

Qui sommes-nous ?

L'ITOPF est une organisation internationale. Sa mission : fournir des conseils techniques et mobiliser des experts sur le terrain en cas de déversement d'hydrocarbures, de substances chimiques et autres cargaisons dans l'environnement marin. Fondée en 1968, elle est à but non lucratif et financée par les armateurs du monde entier.

DES EXPERTS
AU SERVICE DE
L'INDUSTRIE ET DES
AUTORITÉS PUBLIQUES



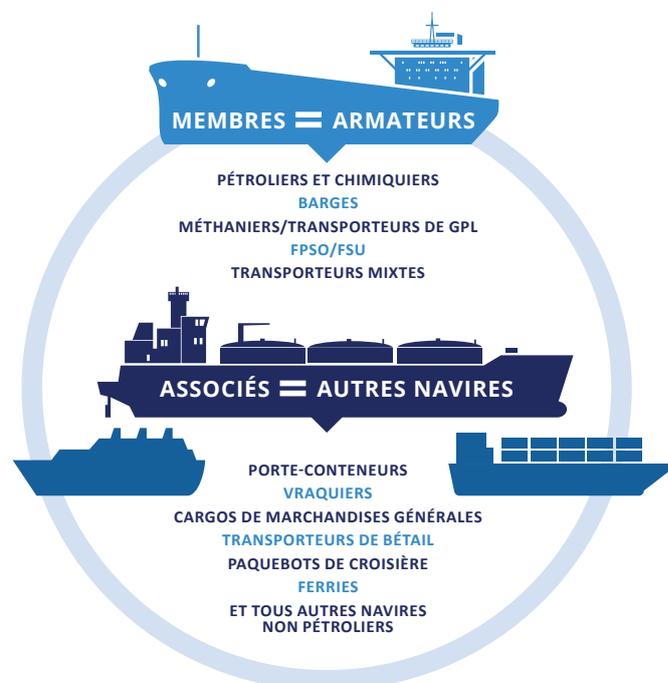
TOUS HYDROCARBURES
TOUTES CARGAISONS



Financement

Nos revenus proviennent en grande majorité des cotisations des armateurs, acquittées en leur nom par les assureurs Protection et Indemnité (P&I). Ils adhèrent à l'ITOPF en tant que membres (pétroliers, barges, méthaniers et transporteurs de GPL, FPSO/FSU¹ ou transporteurs mixtes) ou associés (toutes les autres catégories de navires).

Nos activités sont encadrées par un conseil d'administration international représentant les armateurs, le secteur de l'énergie et les assureurs P&I.



Notre mission

L'apport de conseils techniques objectifs sur les déversements en mer d'hydrocarbures, de substances chimiques et autres cargaisons en vrac ou en colis est notre cœur de mission. Jusqu'à présent concernés majoritairement par les hydrocarbures, nous avons été amenés à conseiller sur bon nombre d'autres polluants déversés au cours des quelques dernières années, notamment du charbon et des granulés de plastique industriels. Depuis nos sièges de Londres et Singapour, nous pouvons être mobilisés 24h/24 et dans le monde entier en cas d'urgence maritime.

Nous conseillons sur : les techniques de nettoyage, les effets des polluants sur l'environnement et l'activité économique, et l'indemnisation. Nous pouvons également nous rendre disponibles pour conseiller sur les déversements d'oléoducs et d'installations offshore, les dommages physiques causés aux récifs coralliens par l'échouage de navires, ou encore la gestion de l'impact environnemental des épaves.

Notre expérience directe des pollutions accidentelles est mise à contribution dans nos missions de planification d'urgence et de conseils auprès des autorités publiques et de l'industrie. Nous sommes une source d'information experte en matière de déversements en mer et un prestataire de formations de premier ordre dans ce domaine.

¹Floating Production Storage and Offloading Units/Floating Storage Units (Unités flottantes de production, de stockage et de déchargement/Unités flottantes de stockage)

Vision

Être une référence mondiale en matière de conseils techniques objectifs sur la préparation à la lutte contre les pollutions causées par les déversements accidentels en mer.

Mission

Promouvoir l'efficacité des interventions de lutte contre les pollutions causées par les déversements en mer d'hydrocarbures, de produits chimiques et autres substances afin d'en minimiser les impacts sur l'environnement et sur les populations concernées.

INTERVENTIONS
850
DANS **100**
PAYS

Notre équipe

Nous disposons d'un effectif international de près de 50 personnes, dont plus de 20 intervenants, à Londres et Singapour. Nos techniciens de haut niveau dans des disciplines diverses ont collectivement plus d'un siècle d'expérience en première ligne, qu'il s'agisse de préparation à la lutte ou d'intervention sur les pollutions au niveau mondial. Une équipe administrative accompagne l'exécution de nos prestations clés et veille au bon fonctionnement de l'organisation. Nous tenons à encourager la collaboration, l'inclusion et la diversité dans un esprit de développement personnel, d'ouverture et de respect.



Pluridisciplinaire

Biologistes marins, chimistes, spécialistes de l'environnement, ingénieurs, géologues, géographes



Plurilingue

Anglais, français, portugais, espagnol, tchèque, mandarin, japonais

Notre démarche

L'ITOPF s'est toujours soucieuse de durabilité dans ses opérations de lutte contre les pollutions marines. Outre leurs qualités techniques, les méthodes et les activités mises en œuvre minimisent les effets préjudiciables sur l'environnement et la société tout en étant d'un coût raisonnable. Nous avons à cœur d'améliorer les méthodes à la fois de mesure de la durabilité des interventions de lutte contre les pollutions marines et de notification des problèmes dans ce domaine. Pour cela, nous entendons inclure des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre propre cadre organisationnel et nos pratiques.

L'avenir

Notre équipe suit de près les innovations autour des carburants alternatifs, des cargaisons, des techniques de lutte contre les pollutions marines et du suivi environnemental. Forte d'un réseau mondial de partenaires, elle contribue à l'échange de connaissances et d'expériences indispensable pour être à la fois préparés et réactifs aux nouvelles problématiques et à l'évolution des pratiques.



Services techniques

Nos services techniques s'adressent à nos membres, à nos associés et à leurs assureurs P&I. Ils sont normalement gratuits (sauf frais). Nous intervenons également à la demande d'autorités publiques et d'organisations intergouvernementales, dont l'Organisation maritime internationale (OMI) et les Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

Lutte contre les pollutions marines

Nous pouvons être mobilisés 24 heures sur 24, 365 jours par an, en cas de déversement d'hydrocarbures et autres polluants dans l'environnement marin, dans le monde entier. La lutte contre les pollutions marines est notre service prioritaire.

Sur le terrain, notre rôle varie selon les circonstances. Il est normalement axé sur l'une ou plusieurs des activités suivantes :

- **Conseiller sur le devenir et les effets potentiels du polluant**
- **Entreprendre les reconnaissances, assurer le suivi des opérations de nettoyage et conseiller sur les mérites techniques des actions**
- **Conseiller sur les techniques de nettoyage les plus appropriées, dans le but d'atténuer les dommages potentiels**
- **Aider à localiser le matériel et apporter notre concours à l'organisation du nettoyage**
- **Évaluer les dommages causés à l'environnement marin et aux ressources côtières, aux pêcheries et autres activités économiques**
- **Conseiller sur les méthodes d'atténuation des préjudices environnementaux et économiques, notamment les options de restauration**

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

ANALYSE DES DEMANDES D'INDEMNISATION ET ÉVALUATION DES DOMMAGES

PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET SERVICES CONSULTATIFS

FORMATION ET ÉDUCATION

SERVICES D'INFORMATION

Nos conseils s'adressent à toutes les parties concernées par un déversement accidentel.

Nous tenons à une collaboration étroite avec les organismes publics et les autres intéressés, en vue de s'entendre sur des mesures techniquement justifiées dans les circonstances propres à la pollution. Cela permet non seulement d'optimiser le nettoyage et de minimiser les dommages, mais aussi d'accélérer et de faciliter le traitement des demandes d'indemnisation ultérieures.

Lorsque notre mobilisation sur le terrain n'est pas nécessaire ou à titre de prestation supplémentaire, nous pouvons aussi conseiller à distance, depuis notre siège, sur le devenir, le comportement et la trajectoire possible d'un polluant, entre autres sujets.



Nous traitons
en moyenne

15
cas par an

L'ITOPF conseille sur le terrain au Pérou

Analyse des demandes d'indemnisation et évaluation des dommages

Nous conseillons sur les dommages dus à la pollution causée par les déversements en mer et évaluons les mérites techniques des demandes d'indemnisation.

L'analyse des demandes d'indemnisation suppose généralement d'établir, à partir de critères internationaux, le caractère raisonnable du coût du nettoyage et le bien-fondé des demandes d'indemnisation pour les dommages subis par les ressources économiques (biens, entreprises ou pêcheries).

Nos conseils sont par ailleurs régulièrement sollicités au sujet des dommages causés à l'environnement par les déversements, de la faisabilité des mesures de restauration proposées pour accélérer le rétablissement naturel et de leur justification technique.

Notre rôle consiste à encourager une évaluation collaborative des dommages dus à la pollution, afin de faciliter le règlement rapide et à l'amiable des demandes d'indemnisation. C'est dans cet esprit que nous accompagnons à la fois les demandeurs et les instances chargées du paiement des indemnités, à savoir les assureurs P&I ou les FIPOL dans la majorité des cas. Ce sont ces instances – et non pas l'ITOPF – qui prennent la décision finale d'indemniser ou non, car une multitude de facteurs autres que ceux d'ordre purement technique entrent en jeu.

Experts nommés
par les FIPOL



Planification des interventions d'urgence et services consultatifs

Nous conseillons régulièrement les autorités publiques, l'industrie, les organisations internationales et autres organismes sur la préparation de plans d'intervention d'urgence et divers sujets afférents à la pollution marine.

Ces activités sont autant d'occasions propices à la transmission de bonnes pratiques sans les pressions inévitables au moment d'un déversement. Elles nous permettent par ailleurs de forger et d'entretenir des liens avec les principales personnes concernées.

En qualité d'observateur auprès de l'OMI et des FIPOL, l'ITOPF contribue aux débats d'orientation et à la rédaction de manuels.

Nous participons aussi régulièrement aux exercices d'entraînement organisés par les armateurs, les compagnies pétrolières, les autorités publiques et autres groupes.

STATUT
D'OBSERVATEUR
AUPRÈS DE L'OMI ET
DES FIPOL



Formation et éducation

L'ITOPF organise et anime des formations et des séminaires destinés aux autorités publiques et aux acteurs de l'industrie dans le monde entier.

Ces formations, un excellent moyen de transmettre notre savoir technique et nos expériences aux intéressés qui risquent de faire face à un accident, se font souvent en tandem avec nos principaux partenaires intergouvernementaux (OMI, FIPOL) ou industriels (IPIECA). Nos méthodes sont interactives et nos outils adaptés à des publics et des styles d'apprentissage variés, des exercices sur table à l'apprentissage ludifié et à la réalité virtuelle.



Utilisation de l'application de RV de l'ITOPF pour la reconnaissance aérienne



Formation avec les gardes-côtes coréens



Ressources disponibles
en plusieurs langues

Services d'information

Nous sommes une source d'information cruciale et fiable sur les pollutions causées par les déversements accidentels de navires.

Exemples de ressources :

Publications : sur la préparation aux déversements accidentels et la lutte contre les pollutions marines, dont 18 Guides d'informations techniques contenant des conseils pratiques et détaillés dans ces domaines.

Films : une série primée consacrée aux déversements d'hydrocarbures et aux moyens de bien planifier et exécuter les opérations de lutte contre la pollution marine.

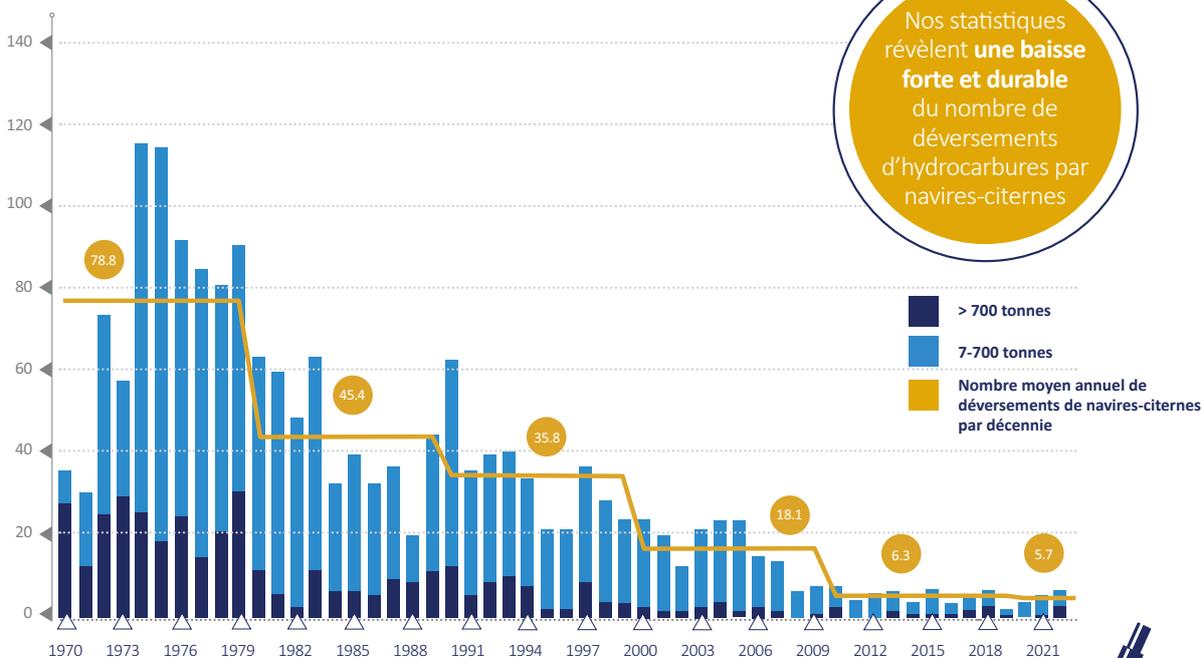
Rapports par pays : synthèses des dispositifs de lutte contre la pollution marine et des moyens de nettoyage disponibles, pour chaque État maritime.

SIG : des applications pour faciliter la reconnaissance des littoraux, la notification et la prise de décision ainsi que pour améliorer la communication des messages essentiels grâce à la représentation visuelle.

Bibliothèque : 17 000 ouvrages concernant la pollution marine et autres sujets connexes disponibles à notre siège de Londres.

Statistiques : des données sur plus de 10 000 déversements d'hydrocarbures de navires-citernes survenus depuis 1970.

Nombre de déversements d'hydrocarbures de moyenne et grande ampleur causés par des navires-citernes



Nos statistiques révèlent **une baisse forte et durable** du nombre de déversements d'hydrocarbures par navires-citernes

■ > 700 tonnes
■ 7-700 tonnes
■ Nombre moyen annuel de déversements de navires-citernes par décennie

Prix ITOPF de la R-D

Nous finançons un prix annuel de la R-D. Chaque année, à hauteur de 75 000 livres sterling sont destinées à des doctorats ou des projets à court terme susceptibles d'enrichir nos connaissances et notre compréhension des questions liées à la pollution marine accidentelle causée par les navires.



Financement
de doctorats ou
de projets à court
terme

En cas d'urgence

En cas de déversement d'hydrocarbures, de substances chimiques ou autre cargaison, veuillez composer les numéros ci-après pour obtenir des conseils ou déclencher notre mobilisation sur le terrain :

DE 9 HEURES À 17 HEURES
(HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX
AU ROYAUME-UNI)

+44 (0) 20 7566 6999

Ce numéro est celui de notre siège.
Demandez à parler à un membre de l'équipe technique.

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DES
BUREAUX AU ROYAUME-UNI
(en cas de déversement uniquement):

+44 (0) 20 7566 6998

Votre appel sera dirigé vers le membre de l'équipe technique d'astreinte.

Ne notifiez pas l'ITOPF de déversements par e-mail.



Veuillez nous communiquer autant des renseignements ci-après que possible :

Renseignements essentiels

- Les coordonnées de la personne qui signale l'accident
- Les noms du navire et de son armateur
- La date et l'heure de l'accident (en précisant l'heure locale ou GMT/UTC)
- La position (latitude et longitude ou distance et direction par rapport au port ou au repère le plus proche)
- La cause de l'accident (collision, échouement, explosion, incendie, etc.) la nature des dommages
- Les caractéristiques et la quantité de la cargaison et du fuel de propulsion à bord
- L'estimation de la quantité déversée ou de la probabilité de déversement
- Le nom du propriétaire de la cargaison
- Les mesures prises et prévues (et par qui) pour lutter contre la pollution
- L'état du navire et les opérations de sauvetage prévues

Autres renseignements utiles

- Les conditions météorologiques, l'état de la mer, la vitesse et la direction du vent
- La longueur, la largeur et l'aspect des nappes ou des panaches, y compris la direction de la dérive
- Le type de ressources menacées (ex. pêcheries ou zones résidentielles)
- La répartition de la cargaison et des soutes ainsi que leur emplacement par rapport à la zone endommagée

Substances chimiques dangereuses ou nocives

- État : solide, liquide, gaz, en vrac, en colis
- Numéro UN ou CAS, FDS ou connaissance

Hydrocarbures

- Densité, viscosité, point d'écoulement, caractéristiques de distillation, paraffine & teneur asphalténique (ou certificat de soute)

ITOPF LIMITED

DASHWOOD HOUSE, 69 OLD BROAD STREET,
LONDON, EC2M 1QS, ROYAUME-UNI

Tél +44 (0)20 7566 6999 E-Mail central@itopf.org

ITOPF LIMITED (SINGAPOUR)

LEVEL 17, THE EXECUTIVE CENTRE, FRASERS TOWER,
182 CECIL STREET, SINGAPOUR 069547

Tél +65 6978 2100 E-Mail central@itopf.org